

Élections du Conseil d'Administration de la CARCDSF du 18 juin 2021

Collège territorial allocataires n°3

Profession de foi du Dr Guy MOREL, titulaire et du Dr Michel PROLHAC, suppléant

Chère consœur, cher confrère,

Quelle est la priorité du chirurgien-dentiste retraité aujourd'hui ?

D'évidence, deux thèmes s'imposent :

***La défense du niveau de notre retraite.***

***L'indépendance de notre Caisse de Retraite.***

En premier lieu, la ténacité et la combativité des 4 administrateurs allocataires, tous membres de l'UCDR (Union des Chirurgiens-Dentistes Retraités), ont permis ces 3 dernières années une revalorisation de **7 %** de la valeur du point de rente RC.

Mais nous devons continuer à progresser. Nos réserves, destinées à pérenniser sur le long terme nos prestations, nous le permettent.

Par ailleurs, la gestion de notre Institution, son rôle et son importance dans le monde de la Retraite Libérale restent plus que jamais d'actualité.

C'est pourquoi défendre notre indépendance et ralentir l'emprise croissante de l'Administration sera certes un objectif ardu mais néanmoins fondamental.

Dans cet esprit et avec détermination nous mettons à votre disposition notre longue expérience d'administrateurs, notre compétence et notre pugnacité, afin de continuer à faire évoluer le cadre socio-économique des allocataires et en particulier les problèmes de l'avenir liés à notre santé.

Pour défendre l'intérêt de nos retraites, nous espérons votre soutien et comptons sur votre suffrage.

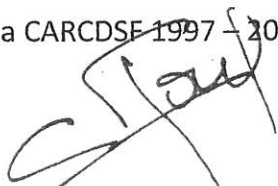
Très fraternellement.

Dr Guy MOREL, titulaire

Vice-Président Allocataire depuis 2015

Administrateur depuis 1991

Président de la CARCDSF 1997 - 2015



Dr Michel PROLHAC, suppléant

Administrateur suppléant depuis 2015

Président de l'Union des Chirurgiens-

Dentistes des Pays de la Loire

